Guide pratique pour la saisie en ligne d'une demande d'admission préalable (DAP bleu)

Vous devez vous connecter à la plateforme Taïga : https://admission.archi.fr/taiga/cnd/pages/?ce=zssn&id=1&ss=100000

Vous devrez télécharger le formulaire (disponible depuis Taïga).

Il est conseillé de lire la note d'information du Ministère de la Culture (disponible sur le site de l'école).

I. Première connexion / création du dossier

Remplissez les champs puis cliquez sur « Valider les informations saisies ».

M. V Nom	Prénom			
		10		
France				
	[pays]	~		
Indéterminée 🗸				
Indéterminée (ij/mm/aaao)				
	M. V Nom	M. V Nom Prénom	M. V Nom Prénom	M. V Nom Prénom

Vous arrivez ensuite sur la page de confirmation de la création de votre dossier.

	Créer dossier v1.11.1	Ċ
Créer dossier	Dossier créé.	
N° dossier	Veuillez conserver votre référence : XX11X1X Vous pouvez à présent compléter votre cossier en cliquant (dans le menu de gauche) sur « <i>N° dossier »</i> .	
Partenaires		

Conservez précieusement ce numéro, il vous permettra par la suite de compléter votre dossier et de suivre l'avancement de son traitement. Vous recevrez également une confirmation par courriel.

II. Saisie du dossier

Une fois votre dossier créé, vous devrez vous y connecter à partir de l'onglet « N° de dossier ».

	<i>N</i> ° dossier	v1.11.1	Ċ
N° dossier			
	Référence du dos ar :avec le um suivert : Authe lifer		

Vous devrez ensuite renseigner les différentes rubriques

	<i>N</i> ∘ dossier	v1.11.1	ථ
N° dossier	Référence du dossier : avec le nom suivant	Authentifier	
	Complet Catégorie Données	OBLIGATOIRES MANQUANTES	
	État civil & coordonnées	机的名称自动	
	Session d'admission DEMANDE D'ADM	IISSION PRÉALABLE	
	Dossier prêt à être transmis		
	État civil & coordonnées Eichiers et complémente	Choix des écoles	
		2	

1 : Rubrique « Fichiers et compléments »

Dossier prêt à État civil & coordonn	être transmis Fichiers et compl	éments Choix des éc	bles
Déposer un fichi	ier		
Catégorie de fichier →	[sélection]		▼
	[sélection]		
1 Titre de séjour ou	1 Titre de séjour ou visa	i transfer i constituit i	votre titre de séjour ou de votre visa
2 Attestation nivea	2 Attestation niveau lan 3 Dossier CERFA	gue Française	int votre résultat au TCF, DALF, DELF ou autres justificatifs
3 Dossier CERFA	4 Justificatifs demandés pour le dossier CERFA 5 Portfolio		mplété.
4 Justificatifs dema	6 Lettre de motivation		stificatifs demandés dans le dossier CERFA et un scan de votre
CERFA		visa.	
5 Portfolio		Déposez votre po	rtfolio.
~ · · · · ·	ion	Déposez votre let	tre de motivation.

Vous devez déposer, dans cette rubrique, les éléments suivants :

1 Titre de séjour ou visa :

2 Attestation niveau de langue Française : Le test de français TCF (minimum 420 points et 12/20 à l'expression écrite) ou DELF/DALF (niveau B2 au minimum).

3 Dossier CERFA : le document CERFA rempli

4 Justificatifs demandés pour le dossier CERFA : les justificatifs

5 Portfolio : Votre dossier de travaux de 20 pages maximum (hors page de garde), au format A4 ou inférieur

6 Lettre de motivation : Votre lettre de motivation (1 page maximum)

Pour effectuer le dépôt, vous devez sélectionner la catégorie du fichier à partir de la liste déroulante, puis « choisir un fichier » et enfin « envoyer ».

Catégorie de fichier →	1 Titre de séjour ou visa	♥ →	Choisir un fichier Aucun fichier choi	si Envoyer
and the second second			APRIL STORAGE PER	

2 : Rubrique « Choix des écoles »

Vous devez sélectionner les deux écoles dans lesquelles vous souhaitez candidater.

ÉCOLE	CHOIX Nº1	CHOIX Nº2	DÉCISION
École Nationale Supérieure d'Architecture Paris - Val de Seine	0	0	19194
École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg	0	0	
École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux	0	0	
École nationale supérieure d'architecture Paris Malaquais	0	0	
École nationale supérieure d'architecture de Bretagne	0	0	
École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand	0	0	
École nationale supérieure d'architecture de Grenoble	\circ	0	
École nationale supérieure d'architecture de Lyon	0	0	
École nationale supérieure d'architecture de Marseille	0	0	
École nationale supérieure d'architecture de Montpellier	0	0	
École nationale supérieure d'architecture de Nancy	0	0	
École nationale supérieure d'architecture de Nantes	0	0	
École nationale supérieure d'architecture de Normandie	0	0	
École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette	0	0	
École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville	0	0	
École nationale supérieure d'architecture de Paris-Est	0	\circ	
École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne	0	0	
École nationale supérieure d'architecture de Toulouse	0	0	
École nationale supérieure d'architecture de Versailles	\circ	\circ	
École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille	0	\circ	
(pas de choix)	۲	۲	

Enregistrer les choix enregistrement effectué